

Conditions générales – Conférence Bertrand PICCARD 6/9/2012

1. L'inscription de l'acheteur à l'évènement ne sera valable que lorsque le compte de l'organisateur aura été crédité du paiement de la place en prévente effectué par celui-ci.
2. Le compte de l'organisateur doit avoir été crédité du paiement de places en prévente au plus tard le 5.09.2012 à 16 h. Passé ce délai, l'organisateur réclamera le paiement d'une place normale le soir-même de l'évènement.
3. Comme prévu par la loi, l'acheteur dispose d'un délai de réflexion de 14 jours après la commande pour annuler ou signaler la moindre erreur dans la commande. L'acheteur ne peut faire valoir ce droit que s'il en fait la demande au plus tard 7 jours avant l'évènement et par envoi recommandé. Passé ce délai, la réservation est considérée comme ferme et définitive.
4. L'acheteur retirera ses billets le jour de l'évènement au guichet prévu à cet effet sur place sous présentation du mail de confirmation de paiement et au plus tard à 19h45. Les places non retirées et/ou non utilisées ne seront pas remboursées.
5. Au vu des coûts de l'organisation de la conférence, les places achetées ne seront pas remboursées si la conférence est annulée en raison d'une force majeure ou pour des motifs indépendants de la volonté de l'organisateur.
6. Il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer lors de l'évènement.
7. L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance et adhérer pleinement aux présentes conditions générales de vente. Cette adhésion est confirmée par le paiement de la réservation.
8. Toute contestation relève sans exception de la compétence des juridictions de l'arrondissement de Bruxelles.